



Chers parents,

Voici le récapitulatif des frais de scolarité de votre enfant pour l'année 2023-2024 :

FRAIS	MONTANT MENSUEL	TOTAL
CONTRIBUTION FAMILIALE Assurance individuelle accident St Christophe (5,50 €) et parascolaire, charges de l'UDOGECE et frais de fonctionnement de l'école	32 € (X10) ou montant libre > 32 € <i>16€ pour les TPS présents en demi-journée 16€ pour le 3^{ème} enfant d'une fratrie (Scolarisés en même temps)</i>	320 €
COOPERATIVE SCOLAIRE Fournitures arts visuels, papeterie, achats divers pour la classe	25 €	25 €
ANIMATIONS PEDAGOGIQUES Interventions et/ou sorties pédagogiques, hors sortie de fin d'année et éventuelle classe découverte	20 €	20 €
PHOTOCOPIES Papier, plastification et location du copieur	15 €	15 €
LOCATION DES LIVRES Pour entretien et renouvellement des manuels de classe et des livres de la bibliothèque	15 € (CP/CE1/CE2/CM1/CM2)	15 €
COTISATION APEL Montant à régler à l'OGEC avant le 10/12 et celle-ci sera reversée à l'APEL – obligation UDOGECE	18,50 € (non obligatoire)	18,50 €
↓ Sommes à régler dès la rentrée ↓		
AGENDA / CAHIER DE LIAISON ECOLIEN (CP/CE1/CE2/CM1/CM2) (prix réel : 9 € mais 5 € financés par l'APEL)		4 €
LIVRE DE CULTURE CHRETIENNE (CE2/CM1/CM2)		11,90 €

Soit au total (hors cotisation APEL) :

Pour les enfants de la PS à la GS	380 €	38,00 € / mois	
Pour les enfants du CP au CE1	395 €	39,50 € / mois	+ 4 € le 10 septembre
Pour les enfants du CE2 au CM2			+ 15,90 € le 10 septembre

Ces frais de scolarité sont à régler **le 10 de chaque mois au plus tard** ou bien peuvent être réglés en une seule fois. Après 3 relances écrites faute de non-paiement, lors de l'année en cours, vous serez convoqué(e) auprès du chef d'établissement et du président de l'OGEC, afin de vous expliquer et de trouver ensemble une solution.

Pour les familles qui souhaitent régler en 10 fois, nous vous remercions de nous donner les 5 premiers chèques (septembre à février) dès la rentrée ; et les 5 autres (mars à juin), début février. Vous avez également la possibilité de régler par virement / prélèvement. Ainsi, vous trouverez ci-après, notre RIB.

CR DE L'ANJOU ET DU MAINE LA FLECHE	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	IBAN
	17906	00112	08708444001	82	FR7617906001120870844400182
					BIC
					AGRIFRPP879

Enfin, comme chaque année, vous devez inscrire votre/vos enfant(s) sur le site de la mutuelle St Christophe et remettre l'/les attestation(s) au chef d'établissement.

Les membres de l'OGEC sont disponibles pour répondre à vos questions, n'hésitez pas ! Merci de nous contacter uniquement aux coordonnées ci-dessous, ou bien si vous nous apercevez à l'école 😊.

Nous souhaitons une belle rentrée à tous les enfants de l'école St Joseph !